



ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU NORD QUÉBÉCOIS (CSQ)

ᐃᑕᑖ ᑕᑖᑖᑕᑕᑕᑕ ᑕᑕᑕᑕᑕᑕ ᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕ

ASSOCIATION OF EMPLOYEES OF NORTHERN QUEBEC

ᑕ ᑕᑕᑕ ᑕᑕᑕᑕᑕᑕ ᑕᑕᑕᑕᑕᑕ ᐃᑕᑖ

Info-Négo 12, Spécial Kativik, 20 octobre 2016

Décision du TAT sur notre plainte contre la CS Kativik

Une autre étape en notre faveur

Comme nous vous le disions dans l'Info-Négo #10 de juillet, nous étions en attente de la décision du Tribunal Administratif du Travail (TAT) dans le dossier de la plainte que nous y avons logée contre la Commission scolaire Kativik car ça fera 2 ans la semaine prochaine que nous avons déposé nos demandes et qu'elle refuse toujours de négocier. La juge Grignon a rendu sa décision le 14 octobre dernier.

Sans aller dans le détail des 92 pages du document, la juge rejette les arguments apportés par la Directrice générale de la CSK, Mme Annie Popert, et rend la décision que la CS Kativik a : « *Manqué à son obligation de négocier avec diligence et bonne foi...et a ainsi contrevenu à l'article 53 du Code du travail* ».

En conséquence, le TAT ordonne au Comité Patronal de Négociations de la Commission Scolaire Kativik (CPNCSK) de « *procéder au dépôt de ses propositions patronales dans un délai de 30 jours de la présente décision* ». En bref, c'est la décision qu'on espérait, qu'on voulait et à laquelle on était en droit de s'attendre!

Maintenant, quelle est la suite?

Bien que nous avançons dans la bonne direction, la CSK n'a pas encore épuisé tous ses recours légaux dilatoires et ils ont déjà annoncé, avant même la décision, que si celle-ci allait contre la CSK, ils iraient en appel (révision judiciaire).

Étant donné que le délai imposé par le TAT pour déposer leurs propositions patronales est de 30 jours et qu'il s'agit du même délai légal pour faire appel, nous serons fixés officiellement sur cette étape d'ici la mi-novembre.

Évidemment, un tel appel prolongera encore l'attente pour les membres. C'est un gros effort à faire mais il faut garder espoir car nos actions légales ont toutes été en notre faveur jusqu'à maintenant. Il faut poursuivre le combat, nous y arriverons!

D'ailleurs, dans cette optique, nous vous demandons de signer la pétition que nous avons publiée, sur notre site web au www.aenq.org et sur notre page Facebook. Plusieurs personnes l'ont déjà signée! Svp, partagez-la le plus possible!

Solidairement!

Larry Imbeault, Président et Coordonnateur de la négociation



ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU NORD QUÉBÉCOIS (CSQ)
ᐃᐅᖃ ᑕᖅᑖᓂᑦᑦᑦᑦ ᑕᑕᑦᑦᑦᑦ ᑕᑕᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦ
ASSOCIATION OF EMPLOYEES OF NORTHERN QUEBEC
ᑕᑕᑦᑦᑦᑦ ᑕᑕᑦᑦᑦᑦᑦᑦ ᑕᑕᑦᑦᑦᑦ ᐃᐅᖃ

Nego Newsletter no. 12: Kativik Special, October 20th, 2016

Tribunal's decision on our complaint against the Kativik SB

Another step in our favor

As we told you in the Nego Newsletter no. 10 in July, we were waiting for the decision of the Administrative Labour Tribunal (TAT) on the complaint we lodged against the Kativik School Board because it will be 2 years ago, next week that we filed our complaint and they still refuse to negotiate. Judge Grignon rendered her decision on October 14th.

Without going into the details of all 92 pages of the document, the judge rejected the arguments made by the Director General of the KSB, Annie Popert, and renders the decision that the KSB: "Missed its obligation to negotiate diligently and in good faith ... and thus violated Article 53 of the Labour Code".

Accordingly, the TAT orders the Patronal Negotiating Committee of the Kativik School Board (CPNCSK) "to deposit its proposals within 30 days of this decision." In short, it is the decision we hoped for, wanted, and which we were entitled to expect!

Now what's next?

Although we're heading in the right direction, KSB has not exhausted all its legal and dilatory recourses, as they have already announced, even before the decision, if it was against the KSB, they would file an appeal (judicial review).

Given that the deadline imposed by the TAT to file their proposals is 30 days that it is the same legal deadline to file an appeal, we will officially be set on this step by mid-November.

Obviously, such an appeal will prolong the wait for members. It's a big effort to give but keep your hopes up because our legal actions have all been in our favor so far. We must continue the fight, we will get there!

Moreover, in this regard, we ask you to sign the petition which we published on our web site www.aeng.org and on our Facebook page. Several people have already signed! Please, share it as much as possible!

Solidarity!

Larry Imbeault

President and Coordinator of Negotiation

